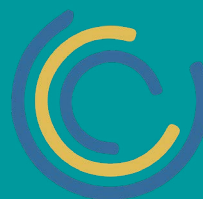


L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS DE NOVEMBRE !



Ce mois-ci nous souhaitons mettre à l'honneur le Groupe Assystem, qui affiche une performance en nette progression sur la campagne 2018 (70/100 et +11 points entre 2016 et 2018).

Assystem donne des garanties sérieuses en matière de gouvernance et le fonctionnement de ses instances de direction paraît équilibré. Signataire du Pacte Mondial de l'ONU, le Groupe déploie une stratégie RSE incluant des objectifs chiffrés sur les enjeux sociaux et environnementaux. Il dispose néanmoins de marge de progression en matière d'éthique des affaires. En effet, en dépit de la formalisation de différentes politiques (cadeaux et invitations, corruption, conflits d'intérêts et biens et technologies exportés ou controversés), Assystem ne communique pas sur l'existence d'un système d'alerte, posant des questions de conformité à la loi Sapin 2.

Le Groupe affiche de bons résultats sur le volet social et semble particulièrement volontaire sur les enjeux d'attraction-rétention des talents. Il déploie des actions sur la formation, le bien-être et la satisfaction des collaborateurs et l'égalité des chances. Bien qu'il affiche encore des performances moyennes en matière de diversité, Il s'est fixé des objectifs ambitieux en matière d'égalité homme-femmes et de recrutement des jeunes (40 % de femmes recrutées d'ici 2020 pour atteindre 30% de femmes dans l'effectif et l'effectif cadre, graduate programme ou parrainage des jeunes ingénieurs).

Assystem a réalisé des progrès très importants dans sa gestion de l'environnement (+24 points entre 2016 et 2018). Le Groupe fournit des efforts soutenus pour réduire ses émissions de GES (objectif de réduction de 5% d'ici 2020) et se concentre notamment sur la mobilité des collaborateurs et l'empreinte écologique des bâtiments qui constituent ses principaux postes d'émissions directs. En outre, il communique sur les projets pour lesquels il a accompagné ses clients sur des missions ayant une valeur ajoutée environnementale (audits énergétiques, réglementation et normes HSE, choix des matériaux).

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.